

Procédure prise de licence



Saison 2024

Pourquoi se licencier?

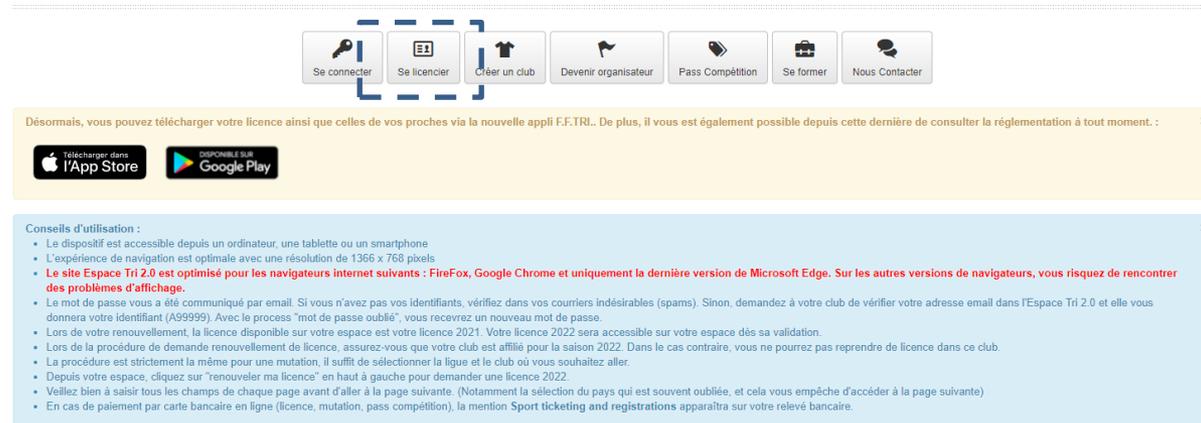


- La prise de licence permet :
 1. De participer à l'ensemble des entrainements du club
 2. De profiter de séances encadrées
 3. D'accéder gratuitement à la piscine dans les créneaux d'entrainements
 4. De ne pas payer les engagements pour les courses identifiées par le comité directeur comme « objectif club »
 5. De profiter d'aides pour les stages organisés au cours de la saison
 6. D'avoir des vêtements club à tarifs préférentiels
 7. Etc...

Si c'est votre première licence...

- Rendez-vous sur le site : <https://espacetri.fftri.com/>
- Cliquez sur l'onglet « Se licencier »

Espace Tri 2.0



The screenshot shows the 'Espace Tri 2.0' website interface. At the top, there is a navigation menu with several icons and labels: 'Se connecter', 'Se licencier', 'Créer un club', 'Devenir organisateur', 'Pass Compétition', 'Se former', and 'Nous Contacter'. The 'Se licencier' button is highlighted with a dashed blue border. Below the menu is a yellow notification banner with the text: 'Désormais, vous pouvez télécharger votre licence ainsi que celles de vos proches via la nouvelle appli F.F.TRI.. De plus, il vous est également possible depuis cette dernière de consulter la réglementation à tout moment.' Below the banner are two buttons: 'Télécharger dans l'App Store' and 'DISPONIBLE SUR Google Play'. At the bottom, there is a blue 'Conseils d'utilisation' section with a list of instructions.

Conseils d'utilisation :

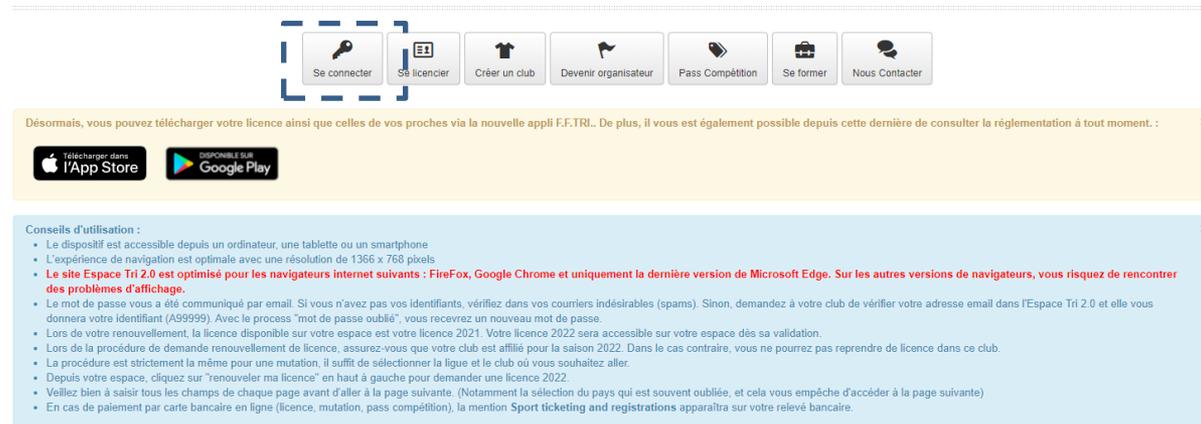
- Le dispositif est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- L'expérience de navigation est optimale avec une résolution de 1366 x 768 pixels
- **Le site Espace Tri 2.0 est optimisé pour les navigateurs internet suivants : Firefox, Google Chrome et uniquement la dernière version de Microsoft Edge. Sur les autres versions de navigateurs, vous risquez de rencontrer des problèmes d'affichage.**
- Le mot de passe vous a été communiqué par email. Si vous n'avez pas vos identifiants, vérifiez dans vos courriers indésirables (spams). Sinon, demandez à votre club de vérifier votre adresse email dans l'Espace Tri 2.0 et elle vous donnera votre identifiant (A99999). Avec le process "mot de passe oublié", vous recevrez un nouveau mot de passe.
- Lors de votre renouvellement, la licence disponible sur votre espace est votre licence 2021. Votre licence 2022 sera accessible sur votre espace dès sa validation.
- Lors de la procédure de demande renouvellement de licence, assurez-vous que votre club est affilié pour la saison 2022. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas reprendre de licence dans ce club.
- La procédure est strictement la même pour une mutation, il suffit de sélectionner la ligue et le club où vous souhaitez aller.
- Depuis votre espace, cliquez sur "renouveler ma licence" en haut à gauche pour demander une licence 2022.
- Veillez bien à saisir tous les champs de chaque page avant d'aller à la page suivante. (Notamment la sélection du pays qui est souvent oubliée, et cela vous empêche d'accéder à la page suivante)
- En cas de paiement par carte bancaire en ligne (licence, mutation, pass compétition), la mention Sport ticketing and registrations apparaîtra sur votre relevé bancaire.

- Suivre les instructions. Notre club est « Nevers Triathlon » dans la région « Bourgogne-Franche Comté ».

Si vous renouvelez votre licence...

- Rendez-vous sur le site : <https://espacetri.fftri.com/>
- Cliquez sur l'onglet « Se connecter ». Votre identifiant est votre numéro de licence (format A12345) et votre mot de passe...!

Espace Tri 2.0



Désormais, vous pouvez télécharger votre licence ainsi que celles de vos proches via la nouvelle appli F.F.TRI.. De plus, il vous est également possible depuis cette dernière de consulter la réglementation à tout moment. ✕

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

Conseils d'utilisation : ✕

- Le dispositif est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- L'expérience de navigation est optimale avec une résolution de 1366 x 768 pixels
- **Le site Espace Tri 2.0 est optimisé pour les navigateurs internet suivants : Firefox, Google Chrome et uniquement la dernière version de Microsoft Edge. Sur les autres versions de navigateurs, vous risquez de rencontrer des problèmes d'affichage.**
- Le mot de passe vous a été communiqué par email. Si vous n'avez pas vos identifiants, vérifiez dans vos courriers indésirables (spams). Sinon, demandez à votre club de vérifier votre adresse email dans l'Espace Tri 2.0 et elle vous donnera votre identifiant (A99999). Avec le process "mot de passe oublié", vous recevrez un nouveau mot de passe.
- Lors de votre renouvellement, la licence disponible sur votre espace est votre licence 2021. Votre licence 2022 sera accessible sur votre espace dès sa validation.
- Lors de la procédure de demande renouvellement de licence, assurez-vous que votre club est affilié pour la saison 2022. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas reprendre de licence dans ce club.
- La procédure est strictement la même pour une mutation, il suffit de sélectionner la ligue et le club où vous souhaitez aller.
- Depuis votre espace, cliquez sur "renouveler ma licence" en haut à gauche pour demander une licence 2022.
- Veillez bien à saisir tous les champs de chaque page avant d'aller à la page suivante. (Notamment la sélection du pays qui est souvent oubliée, et cela vous empêche d'accéder à la page suivante)
- En cas de paiement par carte bancaire en ligne (licence, mutation, pass compétition), la mention Sport ticketing and registrations apparaîtra sur votre relevé bancaire.

- Cliquer sur « Renouveler sa licence »
- Suivre les instructions

Quelles sont les étapes de prise de licence?

1. Remplir le formulaire de demande de licence sur le site de la FFTri (voir procédure ci-après).
2. **Le licencié doit choisir le paiement en ligne lorsqu'il arrive sur l'onglet « Méthode de paiement.** L'ensemble de la procédure est donc dématérialisée.

Saison 2022

Données Personnelles | Prévention | Sports | Choix ligue & club | Choix de la licence | Méthode de paiement | Assurances | Questionnaire santé

Autres activités | Certificat médical | Photo | Prévisualisation

Paiement par CB
Club Je souhaite payer par CB la cotisation club ainsi que ma licence.

Quel est le processus suivi par votre demande de licence en fonction du mode de paiement choisi ?

PAIEMENT PAR CB	
Etape 1	Je saisi ma demande de licence en ligne et je téléverse mon certificat médical sur Espace Tri 2.0
Etape 2	Mon club vérifie les données saisies et mon certificat médical. Il pré-validate ma licence et m'adresse un email contenant un lien sur lequel je dois cliquer pour payer ma licence
Etape 3	Je reçois le mail en question et je paie ma licence.
Etape 4	Ma licence est disponible.

Précédent Suivant

3. Le club valide la demande du licencié
4. Le licencié paye en ligne grâce au mail reçu une fois la demande validée par le club
5. Licence validée!

Il n'existe qu'un seul modèle de certificat médical à fournir, présent sur le site de la FFTri :

<https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/09/Mod%C3%A8le-de-certificat-m%C3%A9dical-2019.pdf>



Pensez à le fournir à votre médecin lors de la visite médicale!

Par défaut, demandez à votre médecin de choisir « compétition »

Certificat médical	
Je soussigné(e) Docteur, certifie que l'état de santé de M. / Mme ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :	
La pratique du sport ⁽¹⁾ en compétition	<u> RAYER LA MENTION INUTILE </u>
La pratique du sport ⁽²⁾	
(1) A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après :	
<ol style="list-style-type: none">1. l'apnée,2. la plongée subaquatique,3. la spéléologie4. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé5. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;6. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radiodéjà ;7. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;8. le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.	
Important : Les certificats médicaux correspondants aux disciplines ci-dessus numérotées de 1 à 4, valable une saison, peuvent être remis à votre club en même temps que votre formulaire de demande de licence (les disciplines concernées seront alors mentionnées sur votre licence). A défaut, ils devront être fournis directement à l'organisateur en cas de participation à un raid intégrant une ou plusieurs de ces disciplines.	
A, le	
Signature et cachet du médecin	

Certificat médical à joindre à votre formulaire de demande de licence

Prix des licences



Type licence	Part club	Part FFTri + LBFC + assurance F1 obligatoire	Coût licence total
Adulte compétition	85 €	102,24 €	187,24 €
Adulte loisir		46,24 €	131,24 €
Adulte paratriathlon compétition		97,24 €	182,24 €
Adulte paratriathlon loisir		41,24 €	126,24 €
Jeune compétition	95€	48,24 €	143,24 €
Jeune loisir		46,24 €	141,24 €
Jeune paratriathlon compétition		48,24 €	143,24 €
Jeune paratriathlon loisir		41,24 €	136,24 €

A noter :

- Réduction de 10€ sur la part club pour les catégories mini-poussin
- Part club à 1€ pour les membres du comité directeur et les entraîneurs
- Réduction spéciales familles possible (voir page suivante)
- **Le prix de renouvellement de la licence sera majoré de 20€ sur la part club si la demande est effectué après le 30 octobre 2022.**

Paiement :

- En ligne uniquement (choisir mode de paiement en ligne sur le formulaire)
- Pour les personnes souhaitant régler en 3 fois, contacter Marie CHERAMY avant la demande de licence, le règlement se fera par chèque (voir ci-dessous). La demande de licence doit être papier et non en ligne.

Le paiement est possible en trois fois. Faire 3 chèques datés comme suit :

- 1 chèque daté du jour de la demande de licence
- 1 chèque daté au 01/02/2024
- 1 chèque daté au 01/03/2024

- Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un **demi-tarif sur la part FFTRI** (donc hors assurance) sur la licence CLUB COMPETITION et sur la licence CLUB LOISIR dans l'un ou l'autre des cas suivants :
 - Cas 1 : si les deux parents sont également licenciés
 - Cas 2 : s'ils sont plusieurs frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non).
- Dans l'ensemble des cas, un justificatif doit être impérativement fourni : un certificat sur l'honneur ou une copie du livret de famille
- Cette réduction n'est pas visible sur l'espace FFTRI, et sera validée par le club. Pensez à la prendre en compte dans vos règlements!

- Pour les jeunes:
 - Geoffrey (06.08.13.15.90)

- Pour les adultes:
 - Marie (06.85.18.20.84)